



**Centre de Sarreinsming
Tarifs 2023 / 2024**

T1 : +1500	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Midi	88,1	6,7
Soir	48,1	3,7
Midi + soir	122,5	9,9
Contrat 1 midi	22,7	
Contrat 2 midis	45,4	
Contrat 3 midis	66,8	
Contrat 1 midi + soir	32,0	
Contrat 2 midis + soirs	62,6	
Contrat 3 midis + soirs	91,9	
Vacances (été)		
Forfait 5 jours		88,3
Journée complète		20,8

T2 : 1251 - 1500	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Midi	84,2	6,4
Soir	45,9	3,5
Midi + soir	117,1	9,4
Contrat 1 midi	21,7	
Contrat 2 midis	43,4	
Contrat 3 midis	63,8	
Contrat 1 midi + soir	30,6	
Contrat 2 midis + soirs	59,9	
Contrat 3 midis + soirs	87,8	
Vacances (été)		
Forfait 5 jours		84,4
Journée complète		19,9

T3 : 1001 - 1250	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Midi	80,3	6,1
Soir	43,8	3,3
Midi + soir	111,7	9,0
Contrat 1 midi	20,7	
Contrat 2 midis	41,4	
Contrat 3 midis	60,9	
Contrat 1 midi + soir	29,2	
Contrat 2 midis + soirs	57,1	
Contrat 3 midis + soirs	83,8	
Vacances (été)		
Forfait 5 jours		80,5
Journée complète		18,9

T4 : 751 - 1000	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Midi	78,0	5,9
Soir	42,5	3,2
Midi + soir	108,4	8,7
Contrat 1 midi	20,1	
Contrat 2 midis	40,2	
Contrat 3 midis	59,1	
Contrat 1 midi + soir	28,3	
Contrat 2 midis + soirs	55,4	
Contrat 3 midis + soirs	81,3	
Vacances (été)		
Forfait 5 jours		78,1
Journée complète		18,4

T5 : 501 - 750	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Midi	75,6	5,8
Soir	41,2	3,1
Midi + soir	105,2	8,5
Contrat 1 midi	19,5	
Contrat 2 midis	39,0	
Contrat 3 midis	57,3	
Contrat 1 midi + soir	27,5	
Contrat 2 midis + soirs	53,8	
Contrat 3 midis + soirs	78,9	
Vacances (été)		
Forfait 5 jours		75,8
Journée complète		17,8

T6 : 0 - 500	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Midi	73,3	5,6
Soir	40,0	3,0
Midi + soir	101,9	8,2
Contrat 1 midi	18,9	
Contrat 2 midis	37,8	
Contrat 3 midis	55,5	
Contrat 1 midi + soir	26,6	
Contrat 2 midis + soirs	52,1	
Contrat 3 midis + soirs	76,4	
Vacances (été)		
Forfait 5 jours		73,5
Journée complète		17,3

Majoration de 20 % pour les familles hors Commune. Sont considérés en tarif Commune, les enfants habitants ou étant scolarisés sur la commune de Sarreinsming.
Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit. Baisse de 10% à partir du 3ème enfant inscrit.

La formule annualisée et les contrats sont des forfaits payés mensuellement. Les journées choisies dans le cadre des contrats sont des jours fixes. Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime. Le forfait de la formule annualisée et les contrats sont à régler chaque mois durant toute la période d'ouverture du centre (base d'une année scolaire).

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux édictés par votre CAF basés sur l'imposition des revenus. En cas de non justification d'appartenance à tel Quotient Familial, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.

Dépassement horaire : 3,50 € par 1/2 heure